



Conseil des affaires étrangères **19 février 2024**

Le Conseil des affaires étrangères, présidé par **Josep Borrell**, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, se réunira à Bruxelles le 19 février 2024 à **9 h 30**.

Le Conseil débattrait tout d'abord de la **situation au Moyen-Orient** et tiendra un échange informel avec **Sigrid Kaag**, la coordonnatrice principale des Nations Unies de l'action humanitaire et de la reconstruction pour Gaza.

Le Conseil débattrait ensuite de l'**agression de la Russie contre l'Ukraine**, à la suite d'un échange de vues informel avec le ministre ukrainien des affaires étrangères, **Dmytro Kuleba**, qui y participera par vidéoconférence.

Enfin, les ministres des affaires étrangères de l'UE tiendront un débat sur la **situation au Sahel**.

Dans le cadre de l'examen des questions d'actualité, le Conseil procédera à un échange de vues sur la **Biélorussie**.

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la Biélorussie et la décision visant à lancer l'opération EUNAVFOR **ASPIDES** en vue de préserver la liberté de navigation dans le contexte de la crise en mer Rouge.

La session du Conseil sera précédée d'un échange informel avec **Rafael Grossi**, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Déclaration à la presse du haut représentant: +/- 8 heures

Conférence de presse sur le CAE: +/- 17 h 30

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil des affaires étrangères](#)

[Transmission vidéo de l'événement, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse du Conseil.

Situation au Moyen-Orient

Le Conseil des affaires étrangères débattrait de la situation au Moyen-Orient, à la suite des discussions qui ont eu lieu à ce sujet lors du Conseil des affaires étrangères de janvier et de la réunion informelle des ministres chargés du développement de la semaine dernière.

Le Conseil tiendra tout d'abord un débat interne sur l'aggravation de la **crise humanitaire** dans la bande de Gaza et sur la nécessité de mettre un terme aux hostilités, sur l'accès de l'aide humanitaire sans entrave ainsi que sur le rôle de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Les ministres procéderont également à un échange de vues sur la **dimension régionale** et les risques d'escalade régionale. Le Conseil devrait adopter la décision visant à lancer l'opération EUNAVFOR ASPIDES en vue de préserver la liberté de navigation dans le contexte de la crise en mer Rouge.

Les échanges porteront également sur les mesures à prendre pour relancer la **solution fondée sur la coexistence de deux États** et sur les travaux préparatoires en vue d'une conférence de paix. Le représentant spécial de l'UE pour le processus de paix au Proche-Orient, **Sven Koopmans**, et le représentant spécial de l'UE pour la région du Golfe, **Luigi Di Maio**, seront présents lors du débat.

Les ministres de l'UE auront ensuite un échange informel avec **Sigrid Kaag**, la coordonnatrice principale des Nations Unies de l'action humanitaire et de la reconstruction pour Gaza. Cet échange sera l'occasion de débattre de la mise en œuvre de la résolution 2720 (2023) du Conseil de sécurité de l'ONU visant à améliorer l'accès de l'aide humanitaire à Gaza pour faire en sorte que l'aide parvienne aux personnes qui en ont besoin, ainsi que de se pencher sur les besoins de la future reconstruction de Gaza. Sigrid Kaag a été nommée par le secrétaire général de l'ONU le 26 décembre 2023 et a pris ses fonctions le 8 janvier de cette année. Elle a pour responsabilité de faciliter, de coordonner, de surveiller et de vérifier à Gaza, le cas échéant, la nature humanitaire de tous les envois de secours humanitaire effectués par des États qui ne sont pas parties au conflit.

Les principes de l'UE qui guident la voie à suivre s'appuient sur la position arrêtée par le Conseil européen des 26 et 27 octobre 2023: le respect du droit international, la contribution à la stabilisation de Gaza, la préservation de la viabilité de la solution fondée sur la coexistence de deux États, la revitalisation de l'Autorité palestinienne, la fourniture d'une aide supplémentaire au titre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) et la relance du processus de paix au Proche-Orient.

- [Conseil des affaires étrangères, 22 janvier 2024](#)
- [Conseil des affaires étrangères, 11 décembre 2023](#)
- [Conclusions du Conseil européen, 26 et 27 octobre 2023](#)
- [Déclaration du haut représentant, au nom de l'Union européenne, sur des trêves humanitaires à Gaza, 12 novembre 2023](#)

Agression de la Russie contre l'Ukraine

Le Conseil des affaires étrangères débattrait de l'agression de la Russie contre l'Ukraine dans la perspective du deuxième anniversaire du début de l'invasion à grande échelle, le 24 février.

Le ministre ukrainien des affaires étrangères, **Dmytro Kuleba**, s'adressera au Conseil par vidéoconférence pour informer les ministres de la situation sur le terrain, des besoins militaires de l'Ukraine et du soutien de l'UE nécessaire à ce moment critique de la guerre.

Au cours du débat interne à l'UE qui s'ensuivra, les ministres devraient faire le point sur les différents axes de travail. Le haut représentant rendra ensuite compte au Conseil de sa récente mission en Ukraine, où il a rencontré le président Zelensky, le Premier ministre Chmyhal, le ministre des affaires étrangères Kuleba et le ministre de la défense Umerov, ainsi que des membres de la Verkhovna Rada. Le Conseil assurera également le suivi du Conseil européen extraordinaire du 1^{er} février, au cours duquel les dirigeants européens ont invité le Conseil à parvenir, d'ici début mars 2024, à un accord sur la modification de la décision (PESC) 2021/509 du Conseil sur la **facilité européenne pour la paix** sur la base de la proposition du haut représentant relative à un fonds d'assistance à l'Ukraine et des principales modalités proposées, en tenant compte des suggestions des États membres. Le Conseil européen a rappelé également qu'il était urgent et nécessaire d'accélérer la fourniture de munitions et de missiles. Parmi les autres aspects susceptibles d'être abordés par les ministres figurent le 13^e train de **mesures restrictives** à l'encontre de la Russie, la **formule de paix ukrainienne**, un futur sommet pour la paix et la coordination des initiatives en vue du **deuxième anniversaire de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie**, y compris le débat de l'Assemblée générale des Nations unies du 23 février, auquel participeront le haut représentant et le ministre ukrainien des affaires étrangères, Dmytro Kuleba.

- [Conclusions du Conseil européen extraordinaire, 1^{er} février 2024](#)
- [Réaction de l'UE à l'invasion de l'Ukraine par la Russie \(informations générales\)](#)

Sahel

Le Conseil des affaires étrangères procédera à un échange de vues sur la situation au Sahel et débattrait des principes directeurs d'une approche adaptée de l'UE à l'égard de la région, dans le prolongement de la discussion qui s'est tenue lors du Conseil des affaires étrangères du 11 décembre.

L'objectif de la discussion est de débattre de questions telles que le **niveau des relations politiques/diplomatiques** à l'avenir [y compris le soutien à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le dialogue avec les juntes], les **perspectives de paix**, les **engagements en matière de sécurité et de défense** dans la région, ainsi que la coopération sur le plan **du développement et de la migration** avec les pays du Sahel.

En octobre 2023, dans un contexte de détérioration de la situation politique, sécuritaire et humanitaire au Sahel, le Conseil européen a chargé le haut représentant et la Commission européenne de présenter des options visant à adapter l'action et les instruments de l'UE dans la région. Un premier débat lors du Conseil des affaires étrangères de décembre 2023 a confirmé la volonté de l'UE de continuer à s'engager au Sahel et a contribué à définir des principes directeurs d'action, notamment une approche différenciée pays par pays et un soutien continu aux organisations régionales concernées, telles que la CEDEAO.

- [Conseil des affaires étrangères, 11 décembre 2023](#)
- [Conclusions du Conseil européen, 26 et 27 octobre 2023](#)

Questions d'actualité

Dans la perspective des élections locales et législatives qui se tiendront en Biélorussie le 25 février, le haut représentant abordera spécifiquement la situation en **Biélorussie**. Le haut représentant réaffirmera le soutien résolu de l'UE à la société civile biélorusse, exprimera son inquiétude face à la situation toujours médiocre des droits de l'homme dans le pays et condamnera le soutien que ne cesse d'apporter le régime biélorusse à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

Le Conseil devrait également approuver les **conclusions** sur la question.

- [Relations de l'UE avec la Biélorussie \(informations générales\)](#)

En marge de la session du Conseil

Échange informel avec le directeur général de l'AIEA

Les ministres des affaires étrangères de l'UE procéderont à un échange de vues informel avec Rafael Grossi, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), coorganisé par le haut représentant Josep Borrell et la ministre belge des affaires étrangères, Hadja Lahbib. Le directeur général de l'AIEA devrait informer les ministres de sa récente visite en Ukraine et dans la **centrale nucléaire de Zaporijjia**, ainsi que des **axes de travail** plus larges de l'**AIEA**. Les ministres évoqueront également les **crises régionales liées à la prolifération**, comme en Iran, et examineront les perspectives d'une collaboration plus étroite entre l'UE et l'AIEA en vue du **tout premier sommet sur l'énergie nucléaire** qui se tiendra à Bruxelles le 21 mars 2024.